



Fils déshérité - est-ce possible?

Par **atais**, le **09/08/2013 à 22:46**

Bonsoir,
Mon père a perdu sa mère il y a quelques années. Il ne l'a appris que quatre années plus tard (une mésentente familiale les a séparés depuis près de 20 ans).
Or, après avoir mené sa petite enquête, mon père s'est rendu compte que sa mère était hébergée par ma tante, sa soeur donc, à l'origine des conflits familiaux, jusqu'à la fin de ses jours. Je précise que ma tante a interdit à mon père de voir leur mère par lettre signée, ceci, il y a 20 ans environ. Ma grand-mère ne possédait rien, mais percevait une rente chaque mois. De proches parents, retrouvés depuis peu, n'ont pas compris pourquoi mon père avait "disparu", il semblerait donc qu'il ai été séparé "de force" de sa mère qui elle-même, ne comprenait pas la situation de son vivant (selon nos proches).
Premier sentiment: la colère, mon père a été privé de sa mère, et moi, comme mes frères et soeur, n'avons jamais pu la connaître.
Deuxième sentiment: l'injustice et l'incompréhension. Pourquoi notre tante l'a -t-elle "gardée" confinée dans une bulle, avec elle seule durant toutes ces années, en écartant notre père de la famille?
Ma question est la suivante: mon père a-t-il le droit de demander des comptes à sa soeur qui aurait a priori géré les finances de leur mère?
merci